



Litige avec un gérant de paintball

Par **AmplaY**, le **11/10/2009** à **18:54**

Bonjour,

Il y a peu près deux mois de cela, moi et quelques amis avons décidé de se faire un après midi Paintball pour finir les vacances en beauté.

J'ai donc chercher sur internet, une bonne semaine à l'avance, un Paintball proche de chez moi. Après quelques minutes de recherche j'en ai trouvé un. Sur leurs site internet j'ai trouvé facilement le lieux et le numéro de téléphone, et j'ai aussi vue qu'il n'était pas nécessaire de réserver pour pouvoir jouer.

Une semaine plus tard donc, on se retrouve tous devant le paintball à l'heure d'ouverture (14h) , on attend, ..., on attend,... a 14h30 toujours aucun signe d'activité. Je compose donc le numéro trouvé sur le site internet, je tombe sur le gérant, lorsque je lui demande pourquoi le paintball n'a toujours pas ouvert il me répond que cela fessait un mois qu'il n'était plus à l'endroit où nous attendions (l'adresse indiqué sur leurs site internet donc). Sur le coup j'ai eu du mal à comprendre, ce jour la il fessait très chaud, cela fessait une demi heures qu'on attendait en plein soleil, rien à l'extérieur du bâtiment ne laissé présager qu'il était fermé. J'ai donc répondu, très poliment, sans m'énervé, peut-être sur un ton un peu ironique, "Et bien il serai peut-être temps de mettre à jour votre site internet !" en lui expliquant ma situation. Et la il semble qu'il l'ai très mal pris, il m'a dit que si sa ne me convenais pas on pouvait aller ailleurs, et il me raccroché au nez.

J'ai essayer à plusieurs reprise de le rappeler, mais il ne répondait plus, et de mes amis a essayé, et à réussi à l'avoir, il lui a simplement demandé où se trouvait le Paintball maintenant, et il a reçu comme réponse "A vous êtes avec l'autre la (parlant de moi), moi je ne donne pas l'adresse de mon paintball aux gens qui me parlent mal" et il a de nouveau

raccroché et il n'a plus jamais répondu.

Je voulais donc savoir lequel de nous deux était en tort, lui n'avait pas son site à jour et refusé de nous indiquer l'emplacement de son Paintball parce que je lui aurait mal parlé, et moi je lui est simplement fait la remarque qu'il aurait du mette à jour son site (et ce sans levé le ton et sans lui manquer de respect !).

Voilà, donc selon vous, avez t'il le droit de refuser de dire où son Paintball se trouvait juste pour un reproche ?

Merci d'avance. AmplaY ;-)

Ps: On a finalement réussi a trouvé son paintball grâce à internet, je pu aussi m'expliquer avec lui, mais la conversation à bien sur tourné en rond...

Par **frog**, le **11/10/2009** à **19:26**

[citation]avez t'il le droit de refuser de dire où son Paintball se trouvait[/citation]
Oui.

Par **AmplaY**, le **11/10/2009** à **20:24**

Claire, nette et précis ^^ Merci de votre réponse.

Personnellement je pensé qu'il fallait une raison valable, par exemple du vandalisme ou autre.